0.a. Objectif

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

0.b. Cible

Cible 10.b : Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux.

0.c. Indicateur

Indicateur 10.b.1 : Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres).

0.e. Mise à jour des métadonnées

2016-07-19

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1.a. Organisation

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

Les flux totaux de ressources pour le développement, par pays bénéficiaires et donateurs et par type de flux, comprennent l'aide publique au développement (APD), les autres flux officiels (OOF) et les flux privés.

Concepts:

Flux officiels et privés, concessionnels et non concessionnels, vers les pays en développement. Pour les flux officiels, la distinction principale est entre l'aide publique au développement (APD) et les autres flux officiels.

OOF, tandis que les flux privés sont ventilés entre les flux aux conditions du marché et les dons de charité. Les flux incluent les contributions aux agences multilatérales de développement, qui sont elles-mêmes des organismes officiels. Voir

http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistancedefinitionandcoverage.htm

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE collecte des données sur les flux de ressources officielles et privées depuis 1960 à un niveau agrégé.

Les données sont déclarées par les donateurs selon les mêmes normes et méthodologies (voir ici : http://www.oecd.org/dac/stats/methodology.htm).

Les données sont déclarées sur la base d'une année civile annuelle par les déclarants statistiques des administrations nationales (organismes d'aide, ministères des affaires étrangères ou des finances, etc.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

Un déclarant statistique est responsable de la collecte des statistiques du CAD dans chaque pays/organisme fournisseur. Ce déclarant se trouve généralement dans l'organisme d'aide national, le ministère des affaires étrangères ou des finances, etc.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte de données :

Les données sont publiées sur une base annuelle en décembre pour les flux de l'année précédente. Les flux détaillés pour 2015 seront publiés en décembre 2016.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

3.e. Fournisseurs de données

Les données sont déclarées sur la base d'une année civile par les déclarants statistiques des administrations nationales (agences d'aide, ministères des affaires étrangères ou des finances, etc.).

3.f. Compilateurs des données

OCDE

4.a. Justification

Justification:

Les flux de ressources totales vers les pays en développement quantifient les dépenses globales que les donateurs fournissent aux pays en développement.

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limites:

NA

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

La somme des flux officiels et privés de tous les donateurs vers les pays en développement.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Aucun - aucune estimation n'est faite pour les valeurs manquantes

• Aux niveaux régional et mondial :

Non applicable

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Les chiffres mondiaux et régionaux sont basés sur la somme des flux totaux de ressources vers les pays en développement.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Sur la base des donateurs pour tous les pays du CAD et de nombreux fournisseurs non membres du CAD (bilatéraux et multilatéraux) qui font rapport au CAD.

Sur la base des bénéficiaires pour tous les pays en développement éligibles à l'APD.

Désagrégation:

Cet indicateur peut être désagrégé par type de flux (APD, OOF, privé), par donateur, par pays bénéficiaire, par type de financement, par type d'aide, etc.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources de divergences :

Les statistiques du Comité d'aide au développement (CAD) sont normalisées sur la base de l'année civile pour tous les donateurs et peuvent différer des données de l'année fiscale disponibles dans les documents budgétaires de certains pays.

7. Références et documentation

Références

URL:

https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/

Références:

Consulter tous les liens ici :

http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/